

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE MEKNES



Caractéristiques Démographiques

_____ et Socio-Economiques

Province Ifrane

Série provinciale

3,Rue Mohamed El Mknassi (V.N)-B.P/S35-Meknès-Tél :035523593.Fax :035522243

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	9
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	9
<i>I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements</i>	<i>9</i>
<i>I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe.....</i>	<i>10</i>
<i>I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province.....</i>	<i>11</i>
<i>I.1.2.1. Accroissement démographique global</i>	<i>11</i>
<i>I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen</i>	<i>12</i>
<i>I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence.....</i>	<i>13</i>
<i>I.1.4. Phénomène d'urbanisation</i>	<i>13</i>
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION	14
<i>I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe.....</i>	<i>14</i>
<i>I.2.2. Rapport de masculinité</i>	<i>17</i>
<i>I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge.....</i>	<i>18</i>
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	19
<i>I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial.....</i>	<i>19</i>
<i>I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial.....</i>	<i>21</i>
<i>I.3.3. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>23</i>
<i>I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....</i>	<i>24</i>
I.4. FECONDITE	26
<i>I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence.....</i>	<i>26</i>
II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	31
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	31
<i>II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe</i>	<i>31</i>
<i>II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	<i>33</i>
<i>II.1.3. La connaissance des langues</i>	<i>33</i>
<i>II.1.3.1. Langues locales utilisées.....</i>	<i>34</i>
II.2. SCOLARISATION	35
<i>II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans</i>	<i>35</i>
<i>II.2.2. Population selon le niveau d'étude</i>	<i>36</i>
III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE	41
III.1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	41
<i>III.1.1. Population selon le type d'activité</i>	<i>41</i>
<i>III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe</i>	<i>43</i>
III.2. POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION	44
MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	47
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE	49

<i>IV.1.1. Effectif et taille des ménages</i>	49
<i>IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage</i>	50
<i>IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence</i> ..	50
<i>IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge</i>	52
<i>IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage</i>	53
<i>IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage</i>	54
IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	55
<i>IV.2.1. Type de logement</i>	55
<i>IV.2.2. Ancienneté des logements</i>	58
<i>IV.2.3. Statut d'occupation</i>	59
<i>IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)</i>	60
<i>IV.2.5. Equipement des logements</i>	62
<i>IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	64
<i>IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	65
<i>IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	66
<i>IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées</i>	67
CONCEPTS ET DEFINITIONS	69
TABLEAUX ANNEXES	75

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 est le cinquième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2004 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à :

- L'introduction pour la première fois de supports cartographiques qui répondent aux exigences pressantes du système d'information géographique "SIG";
- L'adoption de questionnaires performants portant des champs qui facilitent une exploitation informatique très rapide. Cette dernière a permis, en effet de disposer d'un flux très important d'informations statistiques notamment la population légale en un temps record non atteint aux recensements précédents;
- Le recours aux nouvelles techniques de "La lecture automatique des données" donnant lieu à un dépouillement et une exploitation exhaustifs des différents supports de collecte d'une part et la diffusion rapide des résultats du recensement d'autre part.

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2004, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;

- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui représente la première publication au niveau provincial, explicite en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés aux résultats obtenus lors des recensements précédents dans le souci de faire ressortir les tendances de la population marocaine sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- Les niveaux d'activité et l'emploi;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province d'Ifrane, à son rythme d'évolution ainsi qu'au phénomène d'urbanisation¹ au niveau de cette province entre 1994 et 2004.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

La population légale de la province d'Ifrane s'est établie au premier septembre 2004 à 143.380 habitants, Soit 6,7% de la population légale régionale. Cette part est similaire à celle enregistrée en 1994.

Tab1: Evolution de la population² de la province d'Ifrane par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Province	61 063	66 614	127 677	73 782	69 598	143 380
Région	965 682	938 108	1 903 790	1 202 487	939 040	2 141 527
Nation	13 407 835	12 665 882	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708
Province/ Région (%)	6,3	7,1	6,7	6,1	7,4	6,7
Province/ Nation (%)	0.4	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5

Source : RGPH 1994 et 2004

¹ L'urbanisation comprend aussi les agglomérations rurales classées en centres urbains à la veille du RGPH.

² Il s'agit de la population légale

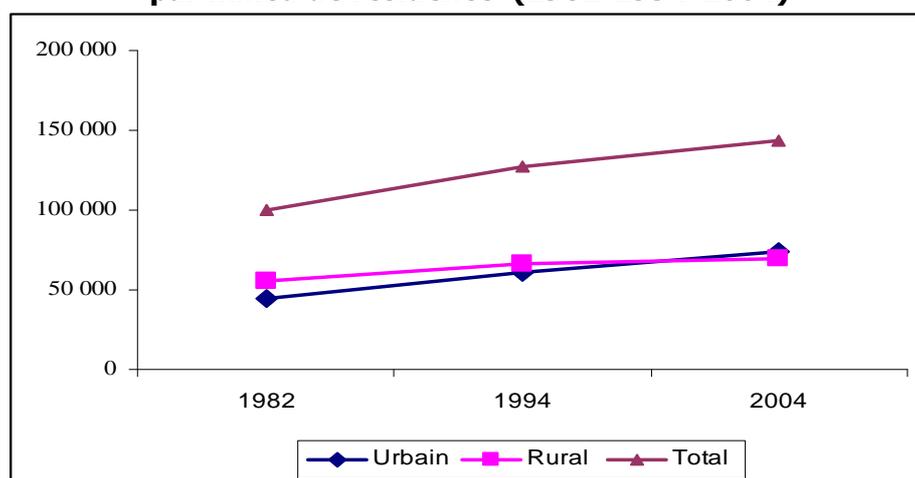
Au cours de la période intercensitaire (1994/2004), la population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 15.703 personnes, soit 1.570 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 61.063 personnes en 1994 à 73.782 en 2004, soit une croissance globale de 12.719 personnes contre 2.984 seulement en milieu rural.

Ainsi, 81% des 15.703 personnes de plus qu'a connues cette province au premier septembre 2004 sont des citadins.

Egalement, il est à signaler que durant la période intercensitaire, la part de la population urbaine provinciale a connu une baisse de 0,2 point, en passant de 6,3% à 6,1%. Par contre le milieu rural a vu sa part augmenter de 0,3 point (de 7,1% à 7,4%).

Figure 1: Evolution de la population de la province d'Ifrane par milieu de résidence (1982-1994-2004)



I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province d'Ifrane par sexe en 1994 et en 2004.

**Tab 2: Répartition (en %) de la population
de la province d'Ifrane par sexe**

Désignation	1994		2004	
	M	F	M	F
Ifrane	49,3	50,7	48,9	51,1
Région	49,9	50,1	49,1	50,9
Nation	49,7	50,3	49,3	50,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2004 la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,7% contre 49,3%) qu'au niveau régional (50,9% contre 49,1%) et provincial (51,1% contre 48,9%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 1994-2004, la proportion des femmes, au niveau provincial, a connu une légère augmentation (0,4 point) en passant de 50,7% à 51,1% au détriment des hommes qui ont vu leur part diminuer de 0,4 point.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 1982 dans la province d'Ifrane.

Tab 3: Taux d'accroissement global de la population (en %) par milieu de résidence (1982/1994 et 1994/2004)

	1982/1994			1994/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	37,1	19,6	27,4	20,8	4,5	12,3
Région	54,2	5,9	25,9	24,5	0,1	12,5
Nation	53,8	8,2	27,7	22,6	6,2	14,6

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

En terme d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 1994 et 2004 un taux de 12,3% contre 12,5% au niveau régional et 14,6% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 27,4%, 25,9% et 27,7% pour la période 1982-1994.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit 20,8% contre 4,5% seulement en milieu rural.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en%) par milieu de résidence (1982/1994 et 1994/2004)

	1982/1994			1994/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	2,7	1,5	2,0	1,9	0,4	1,2
Région	3,7	0,5	1,9	2,2	0,0	1,2
Nation	3,6	0,6	2,0	2,1	0,6	1,4

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1982-1994 et 1994-2004, le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale a enregistré une baisse de 0,8 point en passant de 2% à 1,2% contre une baisse de 0,7 point au niveau régional et 0,6 point au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement est de 1,9% en milieu urbain contre 0,4% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population de la province d'Ifrane par milieu de résidence en 1994 et en 2004.

Tab 5: Répartition (en %) de la population de la province d'Ifrane par milieu de résidence

Désignation	1994		2004	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Ifrane	47.8	52.2	51.5	48.5
Région	50.7	49.3	56.2	43.8
Nation	51.4	48.6	55.1	44.9

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la population urbaine de la province d'Ifrane a progressé durant la période intercensitaire 1994-2004 en passant de 47.8% en 1994 à 51.5% en 2004.

La comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province a un caractère urbain puisque 51.5% de la population provinciale vit dans le milieu urbain, soit une part qui est inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional (56.2%) et national (55.1%).

I.1.4. Phénomène d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 1994-2004.

**Tab 6: Taux d'Urbanisation (en%)
(1994-2004)**

Désignation	Taux d'urbanisation (%)	
	1994	2004
Ifrane	47,8	51,5
Région	50,7	56,2
Nation	51,4	55,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation au niveau de la province d'Ifrane est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (51,5% contre respectivement 56,2% et 55,1%).

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est inférieur à celui constaté au niveau régional, soit 3,7 points contre 5,5 points.

I.2. Structure par âge et sexe de la population

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2004 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tab 7: Répartition de la population³ de la province selon les groupes d'âge et le sexe au RGPH 2004

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	M	F	Total	M	F	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 04	6 509	6 275	12 784	4,6	4,4	9,0
05 - 09	6 884	6 628	13 512	4,8	4,7	9,5
10 - 14	7 647	7 540	15 187	5,4	5,3	10,7
15 - 19	7 380	7 440	14 820	5,2	5,2	10,4
20 - 24	6 750	7 528	14 278	4,7	5,3	10,0
25 - 29	5 777	6 374	12 151	4,1	4,5	8,5
30 - 34	5 354	5 732	11 086	3,8	4,0	7,8
35 - 39	4 509	5 021	9 530	3,2	3,5	6,7
40 - 44	4 467	4 861	9 328	3,1	3,4	6,6
45 - 49	3 403	3 613	7 016	2,4	2,5	4,9
50 - 54	2 917	3 107	6 024	2,0	2,2	4,2
55 - 59	1 733	1 851	3 584	1,2	1,3	2,5
60 - 64	1 891	2 169	4 060	1,3	1,5	2,9
65 - 69	1 441	1 413	2 854	1,0	1,0	2,0
70 - 74	1 393	1 480	2 873	1,0	1,0	2,0
75 et +	1 537	1 566	3 103	1,1	1,1	2,2
ND	47	73	120	—	0,1	0,1
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	21 040	20 443	41 483	14,8	14,4	29,1
15 - 59	42 290	45 527	87 817	29,7	32,0	61,7
60 et +	6 262	6 628	12 890	4,4	4,7	9,1
ND	47	73	120	0,0	0,1	0,1
Total	69 639	72 671	142 310	48,9	51,1	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau montre que près de 1/10 de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

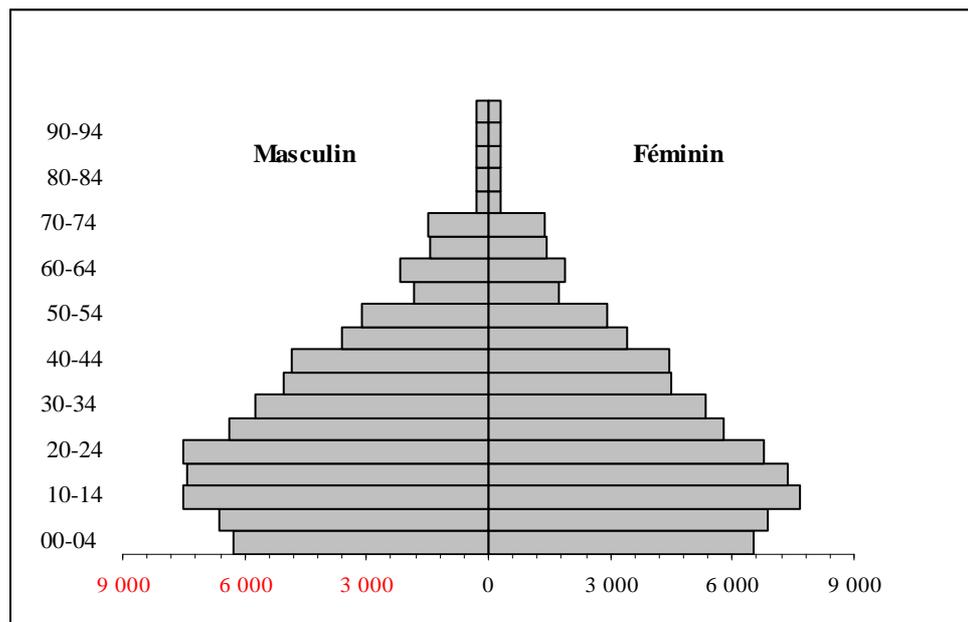
Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 31,1% de la province.

³ Il s'agit de population municipale

Par ailleurs, la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) constitue 9,1% de l'ensemble de la population provinciale contre respectivement 29,1% et 61,7% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2: Pyramide des âges de la population de la province d'Ifrane au RGPH 2004



Une lecture succincte de la pyramide des âges révèle un rétrécissement de la base et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans. Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement de la population à moyen terme.

Ce phénomène s'inscrit dans le cadre des mutations démographiques profondes que connaît la population de notre pays depuis les années 60.

C'est un phénomène qui a été amorcé sous l'effet de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural.

I.2.2. Rapport de masculinité⁴

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

**Tab 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence
(1994-2004)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	94,9	99,3	97,2	91,4	100,0	95,8
Région	98,0	101,2	99,6	94,0	99,7	96,5
Nation	98,6	99,4	99,0	96,4	98,4	97,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Les résultats du RGPH 2004 montrent que le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 97,2 en 1994 à 95,8 en 2004. Ce rapport est inférieur à celui enregistré au niveau régional (96,5) et national (97,3).

Par milieu de résidence, il y a une prédominance des effectifs de femmes en milieu urbain provincial, soit 91,4 hommes pour 100 femmes (contre 94 au niveau régional et 96,4 au niveau national) contrairement à ce qui est constaté en milieu rural, soit une égalité entre les deux sexes (99,7 au niveau régional et 98,4 au niveau national).

**Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe
d'âges (2004)**

	00-14	15-59	60 et +	Total
Ifrane	102,9	92,8	94,5	95,8
Région	103,5	93,3	95,7	96,5
Maroc	103,4	95,2	91,1	97,3

Source : RGPH 2004

⁴ Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 0-14 ans, avec 102,9 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 103,5 au niveau régional.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 92,8 et 94,5 contre 93,3 et 95,7 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe fonctionnel d'âge (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes fonctionnels d'âge et le milieu de résidence (2004)

Groupes fonctionnels d'âge	Urbain	Rural	Total
0-6 (âge préscolaire)	11,5	14,3	12,9
7-12 (âge scolaire)	11,1	12,9	12,0
15-59 (âge d'activité)	64,4	58,9	61,7
60 et + (troisième âge)	9,0	9,1	9,1

Source : RGPH 2004

L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 12,9%.

Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 11,5% en milieu urbain et 14,3% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 12% (17.103 enfants), 11,1% en milieu urbain contre 12,9% en milieu rural.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part a progressé, en passant de 56,4% en 1994 à 61,7% en 2004

(87.817 habitants). Cette évolution a touché les deux milieux, soit 3,6 points de plus en milieu urbain et 6,4 points de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion s'est accrue de 0,9 point en passant de 8,2% en 1994 à 9,1% en 2004.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux national et régional comme le montre le tableau suivant.

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (1994-2004)

	Sexe	1994				2004			
		Célibat	Mariés	Divorcés	veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	veufs
Ifrane	M	41,8	55,4	1,7	1,1	41,8	55,6	1,5	1,0
	F	27,2	56,6	5,5	10,7	29,0	54,2	5,9	10,9
	T	34,3	56,0	3,6	6,0	35,2	54,9	3,8	6,2
Région	M	44,4	53,3	1,3	1,1	44,3	53,8	1,0	1,0
	F	28,9	55,8	4,9	10,5	31,1	53,7	4,6	10,5
	T	36,4	54,6	3,1	5,9	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	M	45,4	52,8	0,8	1	45,7	52,7	0,7	0,9
	F	31,9	54,8	3,3	10	34	52,8	3,1	10,1
	T	38,5	53,8	2,1	5,6	39,7	52,7	2,0	5,6

Source : RGPH 1994 et 2004

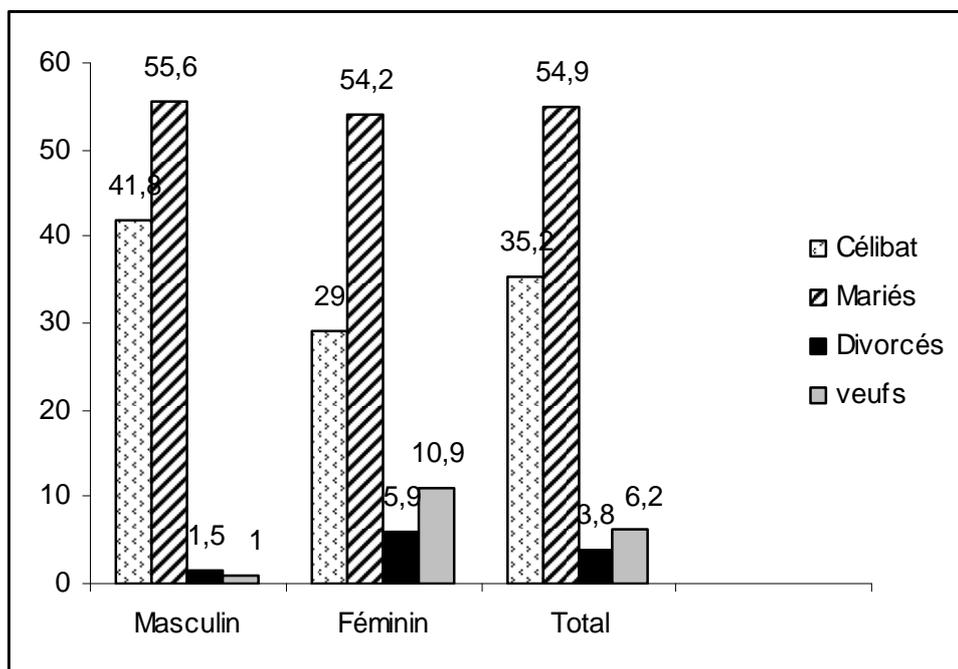
Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées est de 54,9%, celle des célibataires 35,2% et celle des désunis 10%. Ces proportions sont respectivement de 53,8%, 37,5% et 8,8% au niveau régional et de 52,7%, 39,7% et 7,6% au niveau national.

Entre 1994 et 2004, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 56% à 54,9% et de 34,3% à 35,2%.

Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Par sexe et en 2004, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (41,8%) que chez les femmes (29%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (55,6% pour les hommes et 54,2% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,9% des veuves et 5,9% des divorcées) que les hommes (1% des veufs et 1,5% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 3 : Répartition (%) de la population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (2004)



Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (2004)

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	veufs
Ifrane	Urbain	37,9	50,7	4,7	6,7
	Rural	32,2	59,5	2,8	5,5
	Total	35,2	54,9	3,8	6,2
Région	Urbain	38,7	52,0	3,1	6,1
	Rural	35,8	56,1	2,5	5,6
	Total	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	Urbain	41,0	50,9	2,4	5,6
	Rural	37,9	55,2	1,3	5,6
	Total	39,7	52,8	2,0	5,6

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, 37,9% au niveau provincial, 38,7% au niveau régional et 41% au niveau national contre respectivement 32,2%, 35,8% et 37,9% en milieu rural.

I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial

La répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial en 2004 est résumée dans le tableau suivant.

Tab 13 : Répartition (%) proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial (2004)

groupes d'âge	sexe	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
15-19	Masculin	98,3	1,6	0,1	0,0	100,0
	Féminin	85,6	13,7	0,6	0,1	100,0
	Total	92,0	7,7	0,3	0,0	100,0
20-24	Masculin	85,2	14,2	0,6	0,1	100,0
	Féminin	52,6	43,1	3,9	0,3	100,0
	Total	68,0	29,5	2,3	0,2	100,0
25-29	Masculin	60,1	38,3	1,4	0,2	100,0
	Féminin	33,9	59,5	6,0	0,6	100,0
	Total	46,4	49,4	3,8	0,4	100,0
30- 34	Masculin	37,0	61,0	1,8	0,2	100,0
	Féminin	21,6	69,0	7,7	1,6	100,0
	Total	29,0	65,1	4,9	1,0	100,0
35-39	Masculin	19,8	77,7	2,4	0,1	100,0
	Féminin	12,7	76,8	7,6	2,9	100,0
	Total	16,1	77,2	5,1	1,6	100,0
40-44	Masculin	10,8	86,7	2,3	0,2	100,0
	Féminin	8,6	77,6	7,4	6,4	100,0
	Total	9,7	82,0	5,0	3,4	100,0
45-49	Masculin	5,6	91,3	2,6	0,5	100,0
	Féminin	5,4	74,2	10,1	10,2	100,0
	Total	5,5	82,5	6,4	5,5	100,0
50-54	Masculin	3,3	93,8	2,0	0,8	100,0
	Féminin	2,4	69,6	8,7	19,3	100,0
	Total	2,8	81,3	5,4	10,4	100,0
55-59	Masculin	2,1	95,0	1,8	1,0	100,0
	Féminin	1,3	65,3	7,3	26,1	100,0
	Total	1,7	79,7	4,7	14,0	100,0
60-64	Masculin	2,2	92,9	1,9	3,1	100,0
	Féminin	0,6	55,1	6,0	38,3	100,0
	Total	1,3	72,7	4,1	21,9	100,0
65-69	Masculin	0,9	93,3	1,3	4,4	100,0
	Féminin	0,8	47,0	5,2	47,0	100,0
	Total	0,8	70,4	3,3	25,5	100,0
70-74	Masculin	2,6	90,4	2,5	4,5	100,0
	Féminin	0,6	29,3	8,0	62,0	100,0
	Total	1,6	58,9	5,4	34,1	100,0
75 et plus	Masculin	3,4	79,4	2,9	14,2	100,0
	Féminin	1,9	16,4	4,3	77,4	100,0
	Total	2,6	47,6	3,6	46,1	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que les proportions des célibataires baissent avec l'âge, à un rythme qui diffère selon les deux sexes.

Parallèlement, les proportions des personnes mariées enregistrent une hausse continue jusqu'à 55-59 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à baisser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves.

I.3.3. Taux de célibat à 55 ans⁵ selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab 14: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	0,9	3,7	2,4	2,8	2,6	2,7
Féminin	0,8	0,3	0,5	2,5	1,1	1,9
Total	0,8	2,1	1,5	2,6	1,9	2,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau provincial, l'intensité de ce phénomène a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 1,5% en 1994 à 2,3% en 2004.

Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

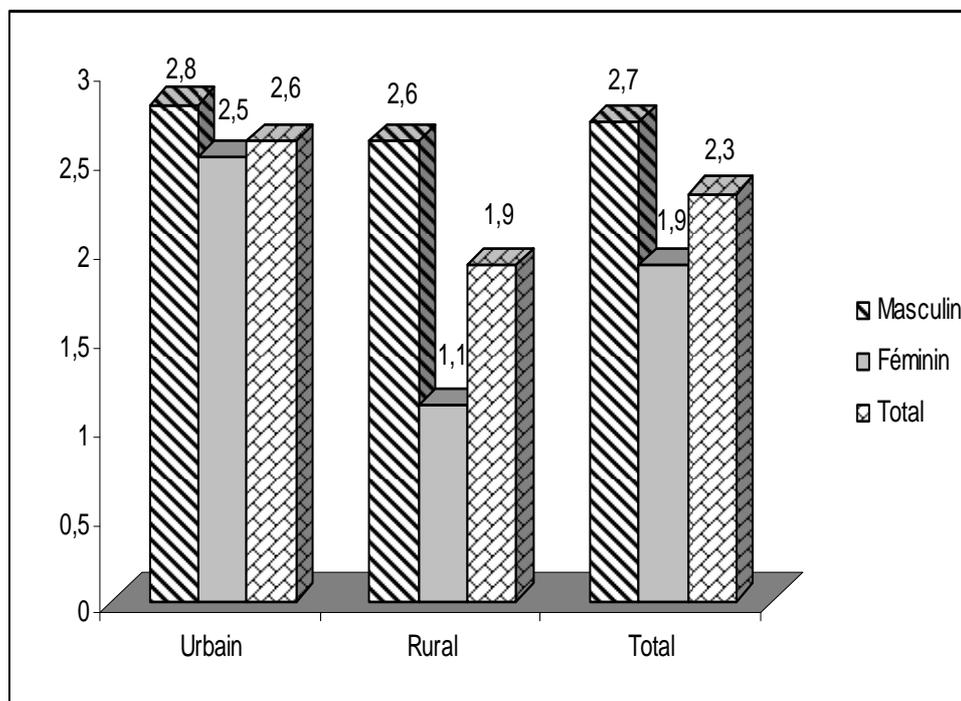
Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 1,9% en milieu rural contre 2,6% en milieu urbain.

Par sexe, le taux de célibat des hommes dépasse celui des femmes, soit 2,7% contre 1,9%.

⁵ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif

Ainsi, il faut signaler que le taux de célibat au niveau provincial est similaire à celui enregistré au niveau régional, soit 2,3% contre 3% au niveau national.

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la Province d'Ifrane au RGPH 2004 selon le sexe et le milieu de résidence (en %)



I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année du recensement. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab15 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	30,7	26,8	28,6	32,3	27,4	29,8
	Féminin	25,4	22,1	23,9	26,7	23,1	25,1
	Total	27,8	24,4	26,2	29,3	25,3	27,2
Région	Masculin	30,4	27,6	29,1	32,0	29,1	30,8
	Féminin	25,5	22,8	24,2	26,4	24,3	25,6
	Total	27,9	25,2	26,5	29,1	26,8	28,1
Nation	Masculin	31,2	28,3	30,0	32,2	29,5	31,2
	Féminin	26,9	24,2	25,8	27,1	25,5	26,3
	Total	29,0	26,2	27,8	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 1994 et 2004

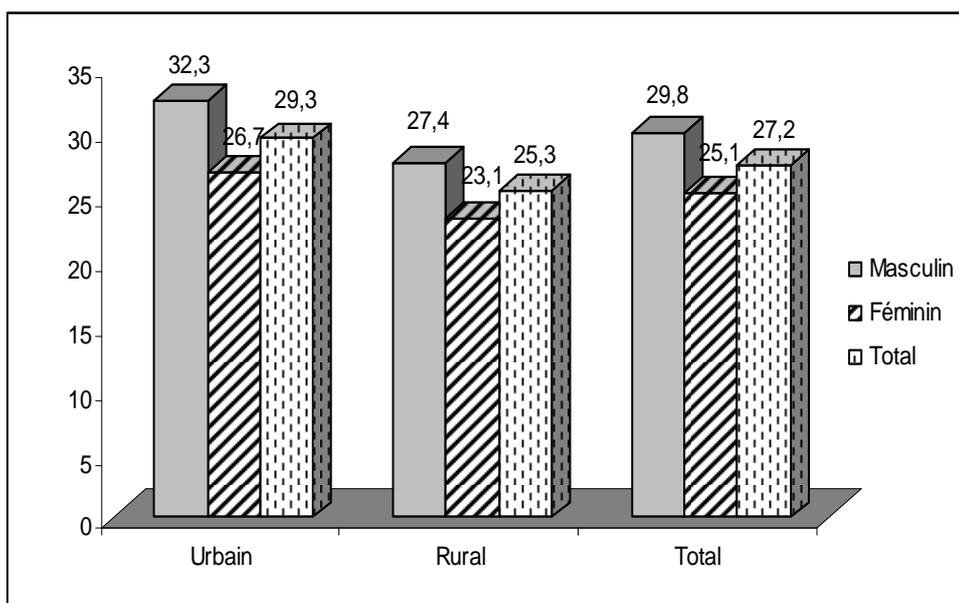
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 26,2 ans à 27,2 ans. Ces taux sont inférieurs à ceux enregistrés au niveau régional, soit respectivement 26,5 et 28,1 ans (contre 27,8 et 28,7 ans au niveau national).

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2004 dévoile des disparités entre les milieux de résidence et le sexe.

Ainsi, les ruraux par rapport aux citadins se marient à un âge précoce, avec des âges respectifs 25,3 et 29,3 ans contre 26,8 et 29,1 ans au niveau régional.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,1 contre 29,8 ans (un écart de 4,7 ans) au niveau provincial et 25,6 contre 30,8 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province en 2004 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde.

Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁶ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁶ C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Tab16 : Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF⁷ selon le milieu de résidence (1994-2004)

Groupes d'âges	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19	22,4	58,0	41,9	11,6	29,2	20,6
20-24	75,7	168,8	120,0	67,8	128,3	97,9
25-29	123,4	137,6	129,4	102,3	140,1	119,9
30-34	101,4	151,2	123,5	93,9	126,0	107,8
35-39	78,6	138,2	104,6	60,7	90,5	72,9
40-44	47,6	64,7	55,9	22,2	39,0	29,0
45-49	34,6	18,2	26,2	4,7	10,9	7,2
ISF Provincial	2,4	3,7	3,0	1,8	2,8	2,3
ISF Régional	2,5	4,0	3,1	2,0	2,9	2,3
ISF National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,3 en 2004, soit un niveau similaire à celui enregistré au niveau régional et inférieur à celui constaté au niveau national (2,5).

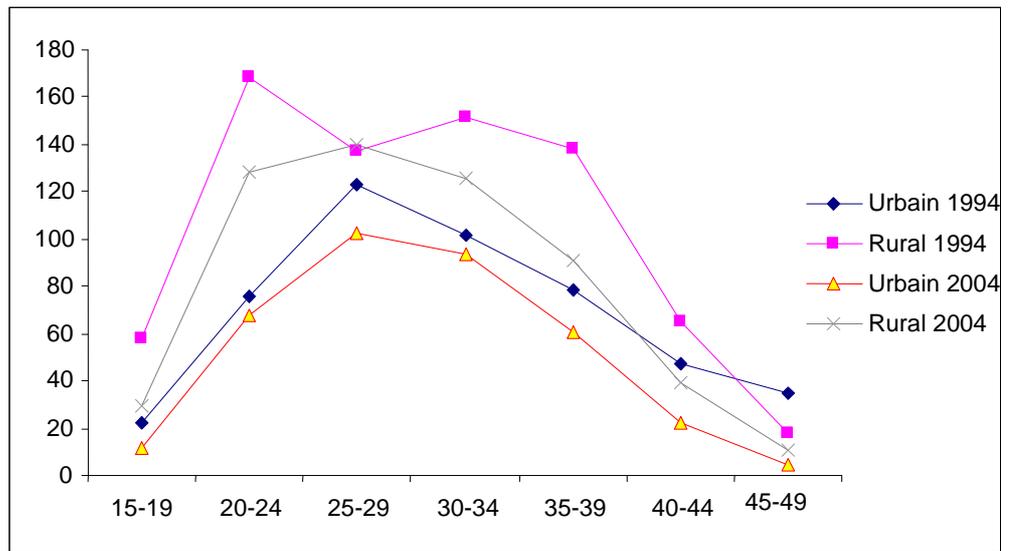
Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,8 enfants en milieu rural contre 1,8 seulement en milieu urbain.

Comparé aux données du RGPH 1994, cet indice a enregistré une baisse de 0,7 point contre 0,8 point au niveau régional et national.

Autrement dit, cet indice a baissé de 0,9 point en milieu rural (de 3,7 à 2,8) et de 0,6 en milieu urbain (de 2,4 à 1,8).

⁷ C'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Figure 6: Taux de fécondité des femmes (‰) de la province selon le milieu de résidence (RGPH de 1994 et 2004)



CHAPITRE II

LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁸ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab17 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Milieu	Sexe	Ifrane		Région		Nation	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	M	26,6	19,5	24,5	19,2	25,0	18,8
	F	51,3	42,5	50,4	41,7	49,0	39,5
	T	39,5	31,6	37,9	30,9	37,0	29,4
Rural	M	68,2	54,5	54,9	43,4	61,0	46,0
	F	86,9	76,0	84,0	69,9	89,0	74,5
	T	77,6	65,3	69,4	56,7	75,0	60,5
Total	M	47,8	36,7	39,4	29,8	41,0	30,8
	F	68,9	58,0	66,1	53,6	67,0	54,7
	T	58,6	47,7	53,0	42,0	55,0	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004

⁸ Définition adoptée par le RGPH.

D'après les données du RGPH 2004, 55.303 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Ifrane, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 47,7%, contre 58,6% en 1994.

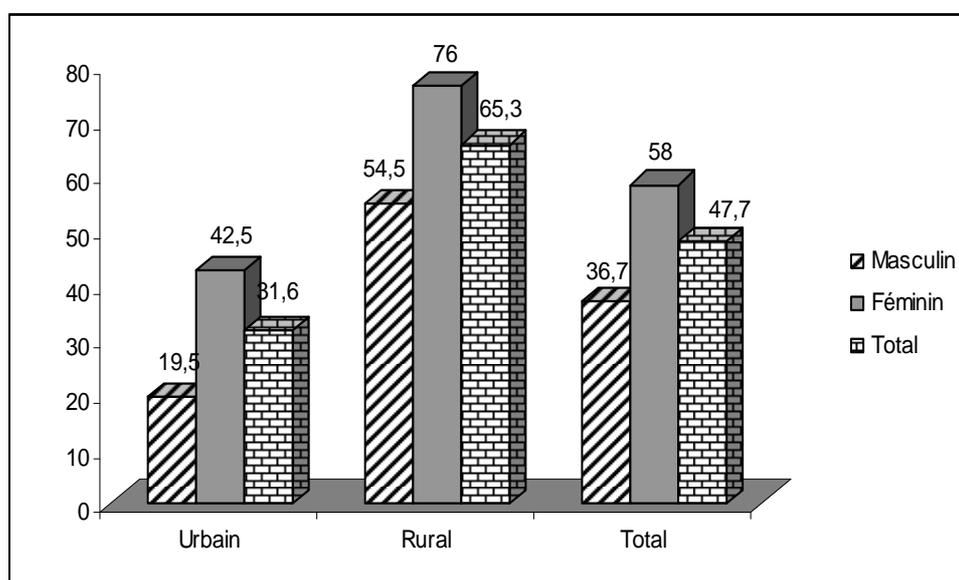
Une baisse de l'ordre de 10,9 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

A signaler toutefois, que ce phénomène reste encore le fait de 42% de la population étudiée au niveau régional et de 43% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 65,3% contre 31,6% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 42,5% pour les femmes contre 19,5% chez les hommes en milieu urbain et de 76% pour les femmes contre 54,5% chez les hommes en milieu rural.

Figure 7: Taux d'analphabétisme (en%) dans la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence (RGPH de 2004)



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab18 : Taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	33,8	47,9	40,9	12,1	21,2	16,7
15-24	34,1	53,6	44,0	24,4	42,2	33,6
25-34	42,7	68,8	56,3	33,6	55,5	45,0
35-49	51,3	80,4	66,7	41,4	70,4	56,5
50 et +	81,6	97,7	89,7	67,4	90,4	79,2
Province	47,8	68,9	58,6	36,7	58,0	47,7
Région	39,4	66,1	53,0	29,8	53,6	42,0
Nation	41,0	67,0	55,0	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans, soit 79,2 au niveau provincial, 76,1% au niveau régional et 74,3% au niveau national.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (1994/2004) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour 10-14 ans avec 24,2 points.

Il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le groupe 50 ans et plus), le taux d'analphabétisme est presque deux fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial, régional et national sont données par le tableau ci-après.

Tab 19 : Répartition (%) de la population âgée de (10 ans et +) selon les Langues lues et écrites et le sexe (2004)

Langues lues et écrites	Ifrane			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Néant	36,7	58,0	47,7	29,8	53,6	42,0	30,8	54,7	43,0
Arabe	14,9	10,2	12,5	18,1	12,6	15,3	22,2	12,6	17,3
Arabe et français	35,8	23,4	29,4	39,7	26,2	32,8	35,9	24,9	30,3
Autres	12,6	8,4	10,4	12,3	7,6	9,9	11,1	7,9	9,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 29,4% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 12,5% lisent et écrivent l'arabe seulement et 10,4% lisent et écrivent d'autres langues.

Ces proportions sont respectivement de 32,8%, 15,3% et 9,9% au niveau régional contre 30,3%, 17,3% et 9,4% au niveau national.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau provincial que pour les niveaux régional et national.

Au niveau de la province, 14,9% des hommes contre 10,2% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 35,8% contre 23,4% lisent et écrivent l'arabe et le français et 12,6% contre 8,4% des femmes lisent et écrivent d'autres langues.

II.1.3.1. Langues locales utilisées

Le recensement de 2004 s'est intéressé aux différentes langues locales utilisées par les populations. Le tableau ci-dessous en donne les résultats obtenus.

Tab 20 : Répartition de la population (en%) selon la Langue locale utilisée et le sexe (2004)

Langues locales	Ifrane			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Arabe seule	36,4	35,9	36,2	53,6	53,3	53,5	71,8	71,6	71,7
Amazigh	63,6	64,1	63,8	46,4	46,7	46,5	28,2	28,4	28,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En ce qui concerne l'utilisation de la langue amazighe, le tableau ci-dessus montre que 63,8% de la population provinciale utilise la langue amazighe (Tachalhit, Tarifit et Tamazighte) dans leur vie quotidienne contre 46,5 au niveau régional et 28,3% seulement au niveau national.

II.2. Scolarisation

Le niveau culturel de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

C'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, soit 7-12 ans au début de l'année scolaire 2003-2004 à l'effectif des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (8 à 13 ans).

Tab 21 : Taux de scolarisation (en%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	93,0	67,8	79,7
féminin	91,7	57,0	73,4
Total province	92,4	62,4	76,6
Total région	91,9	72,3	82,7

Source : RGPH 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2003-2004, s'est établi à 76,6% au niveau provincial contre 82,7% au niveau régional et 80% au niveau national.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (62,4%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (92,4%).

Par sexe, l'écart entre les taux de scolarisation enregistrés est très accentué en milieu rural (67,8% pour les hommes contre 57% pour les femmes).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustré dans le tableau ci-après.

Tab 22 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (2004)

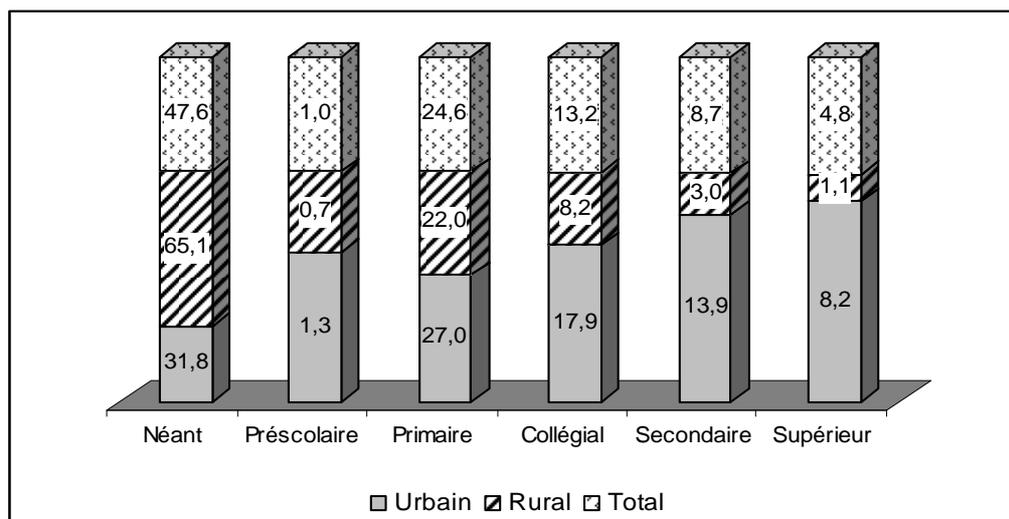
Niveau d'étude	Ifrane			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Néant	31,8	65,1	47,6	31,1	56,2	41,9	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	1,3	0,7	1,0	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
Primaire	27,0	22,0	24,6	28,3	27,4	27,9	28,0	25,3	26,8
Collégial	17,9	8,2	13,2	18,7	10,3	15,1	18,8	7,9	14,0
Secondaire	13,9	3,0	8,7	12,8	3,3	8,7	13,4	2,6	8,7
Supérieur	8,2	1,1	4,8	7,5	1,5	4,9	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que 47,6% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (31,8% en milieu urbain et 65,1% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 41,9%, 31,1% et 56,2% contre 42,7%, 29,5% et 59,8% au niveau national.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 24,6% de la population concernée suivi par le collégial avec 13,2% et le secondaire avec 8,7%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1% et celle du supérieur est de 4,8%.

Figure 8: Répartition (en %) de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2004



Tab 23 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe (2004)

Niveau d'étude	Ifrane			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Préscolaire	1,7	0,3	1,0	2,6	0,4	1,5	5,1	0,5	2,7
Primaire, collégial et secondaire	55,5	38,1	46,5	61,4	42,4	51,7	58,6	40,9	49,5
Supérieur	6,0	3,7	4,8	6,3	3,6	4,9	6,0	4,0	5,0

Source : RGPH 2004

La répartition en pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude fait apparaître une prédominance du sexe masculin à tous les niveaux d'étude, aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional national.

CHAPITRE III

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession.

III.1. Participation à l'activité économique

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

III.1.1. Population selon le type d'activité

La répartition par sexe de la population totale en population active et population inactive est donnée par le tableau suivant.

Tab 24 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe (1994-2004)

	sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁹ (2004)
		1994	2004	1994	2004	
Ifrane	M	34 544	39 812	28 736	29 827	69 639
	F	7 264	11 254	58 184	61 417	72 671
	T	41 808	51 066	86 920	91 244	142 310
Région	M	472 600	557 950	461 490	485 809	1 043 759
	F	99 623	166 704	851 110	915 145	1 081 849
	T	572 223	724 654	1 312 600	1 400 954	2 125 608
Nation	M	6 579 746	8 011 171	6 201 400	6 629 491	14 640 662
	F	1 752 653	2 651 732	11 314 525	12 387 675	15 039 407
	T	8 332 399	10 662 903	17 515 925	19 017 166	29 680 069
Province / Région (%)		7,3	7,0	6,6	6,5	6,7

Source : RGPH 1994 et 2004

⁹ Il s'agit de la population municipale

En 2004 la population provinciale se compose de 51.066 personnes actives (7% de la population active régionale) et de 91.244 personnes inactives (6,5% de la population inactive régionale).

Par sexe la population active provinciale en 2004 est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne comptait que deux du sexe féminin.

La population inactive, quant à elle, se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur dix personnes inactives on compte plus de 6 femmes.

Tab 25 : Taux d'accroissement (en %) de la population active et inactive entre 1994 et 2004

	sexe	Taux d'accroissement 1994-2004		
		Population active	Population inactive	Population totale
Ifrane	Masculin	1,4	0,4	1,0
	Féminin	4,5	0,5	1,1
	Total	2,0	0,5	1,0
Région	Masculin	1,7	0,5	1,0
	Féminin	5,3	0,7	1,3
	Total	2,4	0,7	1,2
Nation	Masculin	2,0	0,7	1,2
	Féminin	4,2	0,9	1,4
	Total	2,5	0,8	1,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire 1994-2004, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à 2%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (1%).

III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité¹⁰ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) et pour les deux recensements est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 26 : Taux d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ifrane	Masculin	51,5	57,3	54,5	54,6	59,8	57,2
	Féminin	14,5	7,9	11,1	19,1	11,5	15,5
	Total	32,4	32,5	32,4	36,0	35,7	35,9
Région	Masculin	49,1	52,0	50,6	51,7	55,6	53,5
	Féminin	13,5	7,3	10,5	16,6	13,8	15,4
	Total	30,9	29,8	30,3	33,6	34,7	34,1
Nation	Masculin	51,7	51,2	51,5	54,4	55,1	54,7
	Féminin	17,3	9,3	13,4	19,8	14,9	17,6
	Total	34,2	30,1	32,2	36,8	34,9	35,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux d'activité de la population provinciale a vu son niveau s'élever de 32,4% en 1994 à 35,9% en 2004, soit un taux similaire à celui enregistré au niveau national et supérieur à celui constaté au niveau régional (34,1%).

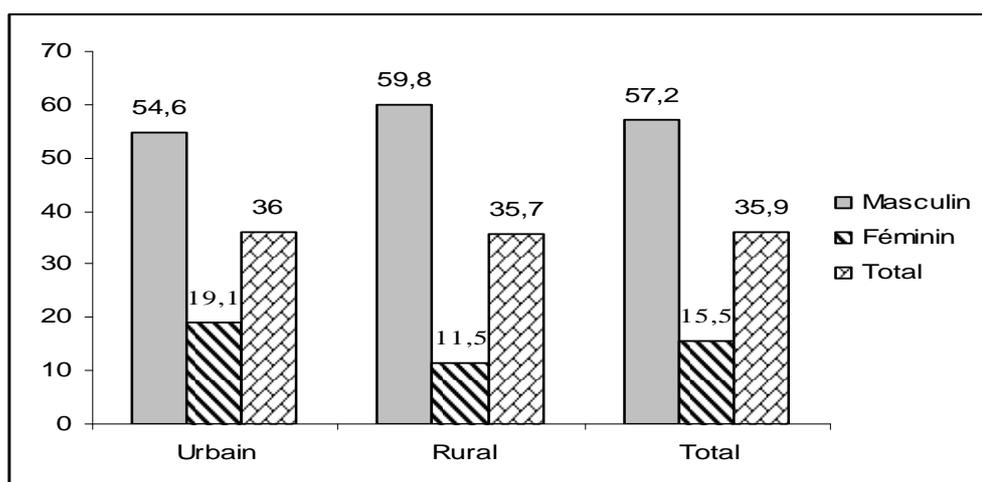
Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 36% en milieu urbain et 35,7% en milieu rural, contre respectivement 33,6% et 34,7% au niveau régional (36,8% et 34,9% au niveau national).

Par sexe, en 2004, 57,2% de la population active sont de sexe masculin (54,5 % en 1994) et 15,5% sont de sexe féminin (11,1% en 1994).

Il est à noter que le rythme de croissance du taux d'activité de la population féminine est supérieur à celui relevé chez le sexe masculin.

¹⁰ Le taux d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés + chômeurs) à la population totale

Figure 9: Taux d'activité (%) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004



III.2. Population active occupée selon la situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession par milieu de résidence et pour les deux recensements sont résumées par le tableau suivant.

Tab27: Répartition de la population active (en%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (1994-2004)

	Milieu	Employeur		Indépendant		Salarie		Aide familial		Apprenti	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Ifrane	Urbain	3,1	1,8	23,6	29,6	68,6	65,3	2,4	2,2	1,7	1,0
	Rural	1,8	1,1	29,1	31,3	35,9	38,5	32,6	28,8	0,4	0,4
	Total	2,4	1,4	26,6	30,5	50,7	51,3	18,9	16,1	1,0	0,6
Région	Urbain	2,8	2,0	25,1	30,5	67,3	63,5	2,3	2,4	2,4	1,5
	Rural	1,8	0,8	31,0	32,8	35,4	35,8	31,1	30,0	0,6	0,7
	Total	2,3	1,4	28,1	31,6	51,1	50,1	17,0	15,7	1,5	1,1
Nation	Urbain	3,1	2,5	22,0	25,2	70,0	68,8	2,3	2,0	2,5	1,5
	Rural	1,3	1,1	33,7	35,8	28,0	31,3	36,3	31,0	0,6	0,9
	Total	2,3	1,8	27,5	30,1	50,1	51,4	18,4	15,4	1,6	1,2

Source : RGPH 1994 et 2004

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance du salariat aussi bien au niveau provincial (51,3%) qu'aux niveaux régional (50,1%) et national (51,4%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain où plus de six actifs sur dix sont des salariés

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 30,5% de la population active (31,6% au niveau régional et 30,1% au niveau national). Ce statut représente 31,3% d'actifs en milieu rural (32,8% au niveau rural régional et 35,8% au niveau rural national) contre 29,6% en milieu urbain (30,5% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position avec une part de 16,1% d'actifs au niveau provincial (15,7% au niveau régional et 15,4% au niveau national). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu rural avec 28,8% d'actifs au niveau provincial, 30% au niveau régional et 31% au niveau national, contre respectivement 2,2%, 2,4% et 2% en milieu urbain.

Les employeurs et les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit respectivement 1,4% et 0,6% au niveau provincial, contre 1,4% et 1,1% de la population active au niveau régional (1,8% et 1,2% au niveau national).

Entre 1994 et 2004, et à l'exception des salariés et des indépendants qui ont connu une augmentation respectivement de 0,6 et 3,9 points, les autres statuts ont enregistré une légère baisse se situant entre 0,4 point pour les apprentis et 2,8 points pour les aides familiaux.

CHAPITRE IV

**MENAGES ET
CONDITIONS**

D'HABITATION

IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs de ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé et ses éléments de confort.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province d'Ifrane, par milieu de résidence, entre les deux recensements 1994 et 2004, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 28 : Nombre de ménages selon le milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Ifrane	12 870	11 211	24 081	17 009	12 811	29 820
Région	187 157	142 134	329 291	254 963	156 485	411 448
Nation	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
Province/ Région (%)	6,9	7,9	7,3	6,7	8,2	7,2

Source : RGPH 1994 et 2004

En 2004, les ménages de la province d'Ifrane représentent 7,2% de l'ensemble des ménages de la région contre 7,3% en 1994.

Par milieu de résidence, la proportion de ménages urbains a diminué de 0,2 point (de 6,9% à 6,7%) contre une augmentation de 0,3 point en milieu rural (de 7,9% en 1994 à 8,2% en 2004)

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 24.081 à 29.820, ce qui correspond à un effectif additionnel de 5.739 dont se trouvent 72% en milieu urbain contre 28% en milieu rural.

Tab 29: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Ifrane	4,7	6,0	5,3	4,3	5,4	4,8
Région	5,2	6,6	5,8	4,7	6,0	5,2
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire (1994-2004), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau provincial, en passant de 5,3 personnes en 1994 à 4,8 en 2004. Cette taille reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional et national (5,2).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,4 et 4,3 personnes en 2004.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 30: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

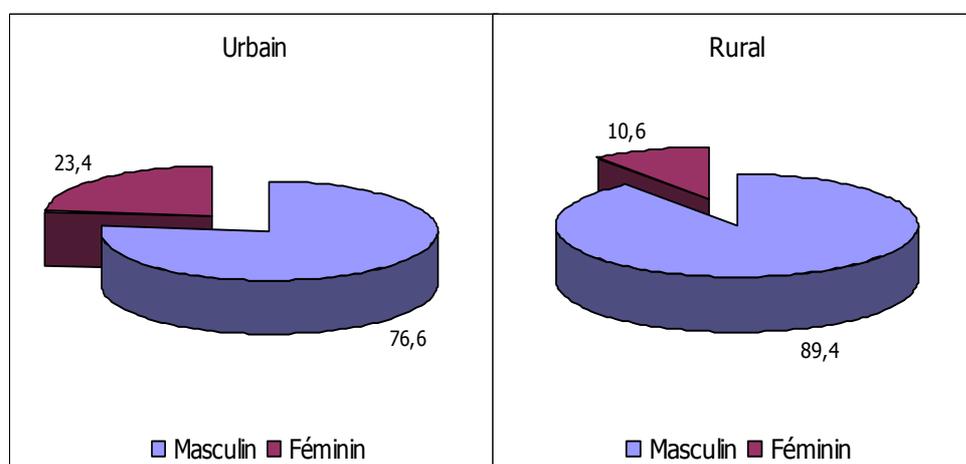
Sexe	urbain	rural	Total
Masculin	76,6	89,4	82,1
Féminin	23,4	10,6	17,9
Total province	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 82,1% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 17,9% du sexe féminin, contre respectivement 82,1% et 18% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (10,6% contre 89,4% pour les hommes au niveau provincial et 13,4% contre 86,6% au niveau régional).

Figure 10: Répartition (%) des chefs de ménage de la province d'Ifrane selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence (2004)

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19	72,2	27,8	91,9	8,1	82,2	17,8
20-24	70,8	29,2	96,0	4,0	84,3	15,7
25-29	75,2	24,8	96,5	3,5	86,0	14,0
30- 34	81,8	18,2	96,0	4,0	88,3	11,7
35-39	83,6	16,4	93,6	6,4	87,6	12,4
40-44	82,2	17,8	91,5	8,5	85,8	14,2
45-49	79,7	20,3	88,8	11,2	83,0	17,0
50-54	75,3	24,7	86,0	14,0	79,6	20,4
55-59	73,4	26,6	85,7	14,3	78,8	21,2
60-64	66,5	33,5	84,2	15,8	74,4	25,6
65-69	69,1	30,9	87,6	12,4	77,9	22,1
70-74	65,9	34,1	82,0	18,0	73,4	26,6
75 et +	71,3	28,7	82,7	17,3	76,8	23,2

Source : RGPH 2004

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges.

Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence. Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre toutefois, qu'à tous les âges, les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural.

A noter que les proportions des femmes chefs de ménage connaissent en général des tendances à la hausse à partir de 35 ans, à l'inverse des hommes chefs de ménage.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province d'Ifrane sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 32 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Milieu	Sexe	Ifrane	Région
urbain	Masculin	34,5	33,7
	Féminin	77,0	76,3
	Total	44,4	42,5
rural	Masculin	75,4	68,8
	Féminin	94,6	94,3
	Total	77,4	72,2
Total	Masculin	53,6	47,8
	Féminin	81,5	81,4
	Total	58,6	53,8

Source : RGPH 2004

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 58,6% au niveau provincial (contre 53,8% au niveau régional), soit un niveau supérieur à celui relatif à la population âgée de 10 ans et plus (47,7%).

Par milieu, on compte 77,4% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 44,4% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 34,5% contre 77% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 75,4% pour les hommes chefs de ménage et 94,6 % pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, collégial, secondaire et supérieur.

Tab 33 : Répartition (%) des Chefs de ménage selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence (2004)

niveau d'étude	urbain			rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	35,1	76,5	44,7	75,7	94,5	77,7	54,1	81,1	58,9
Préscolaire	4,4	0,8	3,6	2,7	0,1	2,4	3,6	0,6	3,1
Primaire	24,9	12,1	21,9	14,5	3,8	13,4	20,0	10,0	18,2
Collégial	10,7	4,0	9,2	3,8	0,9	3,5	7,5	3,2	6,8
Secondaire	13,5	4,0	11,2	2,3	0,4	2,1	8,3	3,1	7,3
Supérieur	11,4	2,5	9,3	0,9	0,4	0,9	6,5	2,0	5,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 58,9% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (44,7% en milieu urbain et 77,7% en milieu rural) contre 54,30% au niveau régional (43,20% en milieu urbain et 72,30% en milieu rural).

Pour ce qui est des niveaux d'étude atteints, il est à signaler que 19,8% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation collégial. Ce pourcentage s'il s'élève à 29,7% en milieu urbain, il n'est que de 6,5% en milieu rural.

Le niveau primaire vient en troisième rang avec 18,2%, soit 21,9% en milieu urbain et 13,4% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin n'ayant reçu aucune instruction reste le plus élevé (94,5%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les éléments de confort dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 34 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Ensemble-

Type de logement	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	2,0	2,0	1,7	1,7	2,2
-Appartement	2,0	2,0	3,5	3,8	7,6
- Maison Marocaine traditionnelle	9,4	5,0	10,8	8,5	6,8
- Maison Marocaine moderne	42,3	50,0	38,7	49,2	43,3
- Habitat Sommaire ou bidonville	11,5	10,2	8,1	6,5	7,2
- Logement type rural	26,4	24,8	35,0	26,7	29,0
- Autres	6,4	6,1	2,2	3,3	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 50% des ménages en 2004 (42,3% en 1994), ce qui est également le cas aux niveaux régional et national où cette part s'est établie respectivement à 49,2% et 43,3%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 24,8% des ménages (26,4% en 1994) contre 26,7% au niveau régional et 29,0% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville est encore le fait de 10,2% des ménages en 2004 (11,5% en 1994) contre seulement 6,5% au niveau régional et 7,2% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la quatrième position en logeant 5% des ménages (9,4% en 1994) contre 8,5% au niveau régional et 6,8% au niveau national.

L'appartement est occupé par 2% seulement des ménages en 2004 (2% en 1994) contre 3,8% au niveau régional et 7,6% au niveau national.

Tab 35 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Urbain-

Type de logement	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	3,2	3,2	2,8	2,4	3,3
-Appartement	3,5	3,4	6,0	6,1	12,4
- Maison Marocaine traditionnelle	12,1	3,9	16,4	9,4	8,1
- Maison Marocaine moderne	65,4	74,3	59,6	71,2	62,5
- Habitat Sommaire ou bidonville	9,8	9,3	8,2	5,7	8,2
- Logement type rural	0,1	0,5	5,0	1,6	1,1
- Autres	6	5,5	2,0	3,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 74,3% des ménages (65,4% en 1994), contre 71,2% au niveau régional et 62,5% seulement au niveau national.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 3,9% seulement des ménages urbains (12,1% en 1994), contre 9,4% au niveau urbain régional et 8,1% au niveau urbain national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 3,4% des ménages urbains (3,5% en 1994), contre 6,1% au niveau urbain régional et 12,4% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 9,3% des ménages urbains (9,8% en 1994), contre 5,7% au niveau urbain régional et 8,2% au niveau urbain national.

Tab 36 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Rural-

Type de logement	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	0,6	0,3	0,3	0,4	0,3
-Appartement	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1
- Maison Marocaine traditionnelle	6,1	6,5	3,2	7,1	4,8
- Maison Marocaine moderne	15,2	17,9	10,4	13,4	13,6
- Habitat Sommaire ou bidonville	13,4	11,3	8,0	7,7	5,6
- Logement type rural	57,3	57,0	75,5	67,4	72,2
- Autres	7,2	6,9	2,4	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 57% des ménages (57,3% en 1994) suivi par la maison marocaine moderne qui regroupe 17,9% des ménages (15,2% en 1994) et Les logements sommaires ou bidonville qui concernent 11,3% des ménages (13,4% en 1994). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 67,4% 13,4% et 7,7% contre 72,2%, 13,6% et 5,6% au niveau national.

IV.2.2. Ancienneté des logements

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 37 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (2004)

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Ifrane	Urbain	17,4	22,7	44,6	15,4
	Rural	23,9	25,6	35,7	14,8
	Total	20,2	23,9	40,8	15,1
Région	Urbain	23,3	30,7	33,2	12,9
	Rural	18,4	21,8	39,8	20,1
	Total	21,4	27,3	35,7	15,6
Nation	Urbain	22,5	27,6	36,7	13,2
	Rural	18,6	19,7	33,5	28,2
	Total	21,0	24,5	35,4	19,1

Source : RGPH 2004

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 44,6% des ménages, contre 33,2% au niveau régional et 36,7% au niveau national.

Quant aux ménages urbains occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 22,7% contre 30,7% au niveau régional et 27,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages urbains occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 17,4% contre 23,3% au niveau régional et 22,5% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages urbains habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 15,4% contre 12,9% au niveau régional et 13,2% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tab 38: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Urbain-

Statut d'occupation	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	36,6	41,3	48,9	52,3	52,1
- accédant à la propriété	1,2	1,1	2,6	3,5	4,7
- Locataire	39,1	32,0	31,6	27,8	29,2
- Logé gratuitement	8,7	10,4	10,2	10,2	8,7
- Logement de fonction	4,7	5,3	3,3	2,5	2,2
- Autres	9,8	9,9	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 39: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Rural-

Statut d'occupation	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	64,1	69,3	76,9	77,6	85,2
- accédant à la propriété	0,5	0,5	1,0	0,6	0,6
- Locataire	3,3	2,0	1,6	1,6	1,6
- Logé gratuitement	21,1	23,4	15,4	15,3	8,5
- Logement de fonction	3,4	1,7	1,8	1,4	1,1
- Autres	7,7	3,1	3,3	3,5	3,0
Total	100,0	1,5	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 40: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Ensemble-

Statut d'occupation	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	49,2	53,3	60,8	61,9	65,1
- accédant à la propriété	0,9	0,9	1,9	2,4	3,1
- Locataire	22,6	19,1	18,9	17,8	18,3
- Logé gratuitement	14,4	15,9	12,4	12,1	8,6
- Logement de fonction	4,1	3,7	2,6	2,1	1,8
- Autres	8,9	7,0	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain 41,3% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 1,1% accédant à la propriété, contre respectivement 52,3% et 3,5% au niveau régional (52,1% et 4,7% au niveau national).

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 32%, contre 27,8% au niveau régional et 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 4,7points en passant de 36,6% en 1994 à 41,3% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 39,1% en 1994 à 32% en 2004.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a augmenté de 1,7 points en passant de 8,7% en 1994 à 10,4% en 2004.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 41: Répartition des ménages (en%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence (2004)

Nombre de pièces	Ifrane			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
1 pièce	15,8	26,3	20,3	12,4	12,9	12,6	13,8	10,8	12,6
2 pièces	28,6	30,8	29,6	26,9	24,8	26,1	26,8	24,7	26,0
3 pièces	28,4	22,7	25,9	30,7	24,1	28,2	30,1	26,2	28,6
4 pièces	12,4	10,7	11,7	15,3	17,7	16,2	13,6	18,7	15,6
5 pièces	4,8	4,2	4,5	5,1	8,2	6,3	5,2	8,4	6,5
6 pièces	4,0	2,1	3,2	4,2	5,2	4,6	4,4	4,9	4,6
7 pièces	1,6	0,7	1,2	1,5	1,9	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	2,1	0,9	1,6	2,3	2,9	2,5	2,5	2,9	2,7
ND	2,4	1,6	2,0	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004 presque 49,9% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 38,7% au niveau régional et 38,6 au niveau national). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (57,1%) qu'en milieu urbain (44,4%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 33,4% contre 40,8% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 41,8% et 46% contre 44,9% et 43,7% au niveau national.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 10,5% (12,5% en milieu urbain et 7,9% en milieu rural) contre 15% au niveau régional et 15,5% au niveau national.

Tab 42: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence (1994-2004)

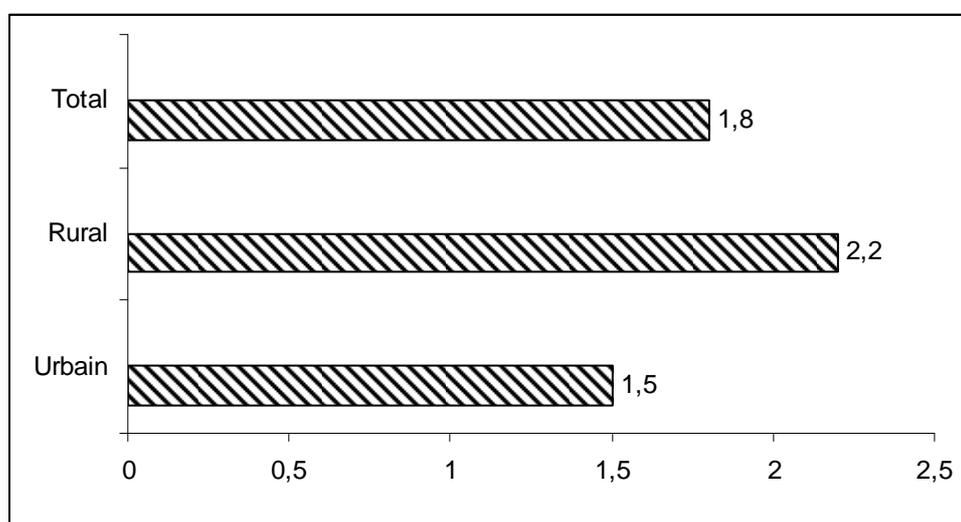
Milieu de résidence	Ifrane		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,8	1,5	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,5	2,2	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	2,1	1,8	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que la concentration au niveau provincial est supérieure à celle enregistrée au niveau régional et national, et ce en 1994 et en 2004, soit respectivement 21 contre 20 personnes pour 10 pièces en 1994 et 18 contre 17 personnes en 2004.

Par milieu, on compte en moyenne 15 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, et 22 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (5,4 en milieu rural et 4,3 en milieu urbain).

Figure 11: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Ifrane selon le milieu de résidence au RGPH 2004



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 43: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Urbain-

Elément de confort dans le logement	Ifrane		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	68,2	79,0	76,6	86,6	80,7	87,2
- W.C	85,2	93,5	87,7	94,6	91,1	96,0
- Bain moderne ou douche	16,1	27,9	23,7	34,9	31,3	40,9
- Bain local	2,2	3,8	2,4	4,7	2,8	4,7
- Eau Potable	74,6	90,1	73,4	87,6	74,2	83
- Electricité	85,9	92,9	80,6	90,8	80,7	89,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 44: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Rural-

Elément de confort dans le logement	Ifrane		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	45,2	44,9	61,5	69,5	77,2	79,9
- W.C	14,8	24,3	27,6	45,1	32,6	59,0
- Bain moderne ou douche	1,8	2,9	2,0	3,7	2,2	4,8
- Bain local	2,4	9,3	6,0	16,5	21,6	28,2
- Eau Potable	12,9	11,4	9,5	20,9	4,0	18,1
- Electricité	19,1	34,6	21,4	48,1	9,7	43,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 45: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Ensemble-

Elément de confort dans le logement	Ifrane		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Cuisine	57,6	64,4	70,1	80,1	84,3
- W.C	52,8	63,7	62,1	75,8	81,5
- Bain moderne ou douche	9,5	17,1	14,4	23,0	26,7
- Bain local	2,3	6,1	4,0	9,2	13,9
- Eau Potable	46,2	56,3	46,2	62,2	57,7
- Electricité	55,1	67,9	55,4	74,6	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données des tableaux ci-dessus montrent que la part des ménages ruraux de la province reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 12,9% en 1994 à 11,4% en 2004, ce taux est inférieur à celui constaté aux niveaux régional (20,9%) et national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 15,5 points (de 19,1% à 34,6%) contre 26,7 points au niveau régional (de 21,4% en 1994 à 48,1% en 2004) et 33,5 points au niveau national (de 9,7% à 43,2%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 24,3% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 14,8% en 1994), 9,3% disposent d'un bain local (contre 2,4% en 1994) et 44,9 ont un local aménagé pour la cuisson (contre 45,2% en 1994).

En milieu urbain provincial, le recensement de 2004 révèle que 92,9% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (85,9% en 1994) et 90,1% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (74,6% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 79% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (68,2% en 1994), 93,5% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (85,2% en 1994), et 27,9% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (16,1% en 1994).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d’approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d’approvisionnement en eau (puits, sources, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d’eau potable. Il ne s’agit ici que de la part des ménages dont le logement n’est pas raccordé au réseau de distribution d’eau potable.

Tab 46: Ménages dont le logement n’est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d’approvisionnement en eau et par milieu de résidence (2004)

Approvisionnement en eau potable	Ifrane			Région			Nation		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T
Puits	11,7	39,6	36,0	33,9	49,7	46,5	18,7	51,4	43,5
Sources	6,4	31,8	28,5	3,8	22,8	18,9	2,8	23,1	18,1
Fontaines publiques	43,0	23,0	25,6	36,2	23,6	26,2	51,0	14,3	23,2
Autres	14,3	5,3	6,4	16,5	5,6	7,8	17,4	13,0	14,1

Source : RGPH 2004

Si 90,1% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d’eau potable, ce taux est limité à 11,4% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d’approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 39,6% utilisent des puits (contre 11,7% en milieu urbain), 31,8% utilisent des sources (contre 6,4% en milieu urbain) et 23% sont raccordés par le biais des fontaines publiques (contre 43% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 49,7%, 22,8% et 23,6% en milieu rural contre 33,9%, 3,8% et 36,2% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 47: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage Utilisé et par milieu de résidence (2004)

Mode d'éclairage	Ifrane			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Pétrole	0,7	0,5	0,5	1,0	6,6	5,4	0,8	7,1	5,8
Gaz	34,6	87,3	80,7	42,2	69,2	63,1	34,3	47,2	44,4
Kandil, Bougie	20,3	14,9	15,6	24,7	30,6	29,2	30,9	49,9	45,8
Energie solaire	0,4	2,8	2,5	0,5	8,5	6,7	1,2	7,7	6,3
Groupe électrogène	0,2	0,8	0,8	0,8	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1
Autres	17,0	1,9	3,8	17,3	1,8	5,3	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national, puisqu'il concerne respectivement 34,6%, 42,2% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 20,3% des ménages utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 24,7% au niveau régional et 30,9% au niveau national), et 0,6% utilisent l'énergie solaire ou le groupe électrogène (contre 1,3% au niveau régional et 2,4% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le Kandil, soit respectivement 87,3% et 14,9% des ménages au niveau provincial, contre respectivement 69,2% et 30,6% au niveau régional (47,2% et 49,9% au niveau national).

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdus.

Tab 48: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004)

Mode d'évacuation	Ifrane			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Réseau public	89,1	8,1	54,3	84,1	5,1	54,1	79,0	1,7	48,6
Fosse septique	3,2	17,2	9,2	6,0	22,8	12,4	11,0	36,4	21,0
Puits perdus	0,4	1,7	0,9	3,7	13,3	7,3	3,1	18,8	9,3
Autres mode d'évacuation	7,3	73,1	35,6	6,2	57,6	25,8	6,9	42,7	21,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 54,3% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 9,2% utilisent des fosses septiques, 0,9% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 35,6% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 54,1%, 12,4%, 7,3% et 25,8% contre 48,6%, 21%, 9,3% et 21% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 89,1% (84,1% au niveau régional et 79,0% au niveau national), 3,2% utilisent des fosses septiques (6% au niveau régional et 11% au niveau national) et 0,4% utilisent des puits perdus (3,7% au niveau régional et 3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 8,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (5,1% au niveau régional et 1,7% au niveau national), 17,2% utilisent les fausses septiques (22,8% au niveau régional et 36,4% au niveau national), 1,7% utilisent des puits perdus (13,3% au niveau régional et 18,8% au niveau national) et 73,1% utilisent d'autres moyens (57,6% au niveau régional et 42,7% au niveau national).

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2004

Démographie

Population légale : La population d'une zone est celle qui y réside habituellement.

Population municipale : La population légale recensée dans le cadre des ménages constitue « la population municipale »

Ménage : Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Age moyen au premier mariage : C'est l'âge moyen auquel un individu a contracté son premier mariage.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen d'enfants par femme pendant l'année de référence du recensement. C'est aussi le nombre moyen d'enfants que pourrait avoir une femme durant toute sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Taux de mortalité infantile : C'est le nombre de décès des enfants de moins d'un an pendant une période, pour 1000 naissances vivantes au cours de la même période.

Une naissance vivante est une naissance ayant manifesté un signe de vie tel que la respiration, le cri, le battement du cœur...etc après son expulsion ou extraction complète du corps de la mère.

Densité : C'est le rapport entre la population d'un territoire et sa superficie exprimée en kilomètre carré.

Education

Taux de scolarisation : Rapport entre les enfants âgés de 7 à 12 ans au moment du recensement (correspondant aux enfants âgés de 6 à 11 ans durant l'année scolaire 2003-2004) ayant poursuivi les études scolaires en 2003-2004 et l'ensemble des enfants âgés de 7 à 12 ans.

Analphabétisation : Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisation ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus. Le taux d'analphabétisme est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Langues parlées

Population Amazighophone : C'est la population qui utilise pour sa communication dans la vie quotidienne l'une des langues amazighes avec ou sans l'arabe dialectale.

Activité

Population active occupée : Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité : Rapport de la population active âgée de 15 ans et plus au total de la population âgée de 15 ans et plus.

Situation dans la profession principale : C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même

ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

Habitat

Logement : Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

Propriétaire: tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient.

Accédant à la propriété: tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.

Locataire: tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

Logement sommaire : Il s'agit de constructions très sommaires (gourbis, nouala, maisonnette dans les zones périphériques urbaines, ou dans les bidonvilles, baraques etc...).

Réseau public de distribution d'eau : Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité : Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

TABLEAUX ANNEXES

Répartition de la population selon l'âge et le sexe
Province d'Ifrane

Groupes d'âges	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
00-04	6 509	6 275	12 784	101 183	98 178	199 361
05-09	6 884	6 628	13 512	107 542	103 682	211 224
10-12	4 585	4 512	9 097	70 640	68 306	138 946
13	1 497	1 482	2 979	23 857	22 464	46 321
14	1 565	1 546	3 111	24 982	24 356	49 338
15	1 417	1 359	2 776	22 272	21 698	43 970
16	1 551	1 537	3 088	23 727	23 494	47 221
17	1 503	1 482	2 985	22 460	21 772	44 232
18-19	2 909	3 062	5 971	44 830	45 866	90 696
20-24	6 750	7 528	14 278	101 457	110 251	211 708
25-29	5 777	6 374	12 151	84 898	94 488	179 386
30-34	5 354	5 732	11 086	75 378	83 690	159 068
35-39	4 509	5 021	9 530	64 556	73 109	137 665
40-44	4 467	4 861	9 328	63 665	70 740	134 405
45-49	3 403	3 613	7 016	52 707	52 311	105 018
50-54	2 917	3 107	6 024	43 881	45 138	89 019
55-59	1 733	1 851	3 584	26 545	29 027	55 572
60-64	1 891	2 169	4 060	26 937	31 726	58 663
65-69	1 441	1 413	2 854	20 499	19 985	40 484
70-74	1 393	1 480	2 873	19 125	19 987	39 112
75 & plus	1 537	1 566	3 103	21 994	20 868	42 862
ND	47	73	120	624	713	1 337
Total	69 639	72 671	142 310	1 043 759	1 081 849	2 125 608

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe - Province d'Ifrane-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		69639	72671	142310	1043759	1081849	2125608
Répartition (%) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	11.4	10.4	10.9	11.6	10.9	11.3
	De 6 à 14	18.9	17.7	18.3	19.8	18.4	19.1
	De 15 à 59	60.7	62.6	61.7	60.0	62.1	61.1
	60 et plus	9.1	9.2	9.1	8.5	8,6	8.6
Statut matrimonial %	Célibataire	41.8	29.0	35.2	44.3	31.1	37.5
	Marié	55.6	54.2	54.9	53.8	53.7	53.7
	Autre	2.6	16.8	9.9	2.0	15.2	8.8
Age moyen au 1 ^{er} mariage		29.8	25.1	27.2	30.8	25.6	28.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		4.2			4.6	
	ISF		2.3			2.3	
Taux d'analphabétisme (%)		36.7	58.0	47.7	29.8	53.6	42.0
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	14.9	10.2	12.5	18.1	12.6	15.3
	Arabe et français	35.8	23.4	29.4	39.7	26.2	32.8
	Autre	12.6	8.4	10.4	12.3	7.6	9.9
Population de 10 ans et + selon le niveau d'étude(%)	Préscolaire	1.7	0.3	1.0	2,6	0.4	1.5
	Primaire, collégial et secondaire	55.5	38.1	46.5	61.4	42.4	51.7
	Supérieur	6.0	3.7	4.8	6.3	3.6	4.9
Population selon l'activité	Population Active	39812	11254	51066	557950	166704	724654
	Population Inactive	29827	61417	91244	485809	915145	1400954
	Taux d'activité (%)	57.2	15.5	35.9	53.5	15.4	34.1
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1.6	0.6	1.4	1.6	0.7	1.4
	Indépendant avec local	23.6	7.7	20.6	24.8	10.9	22.2
	Indépendant à domicile	0.6	14.3	3.2	0.6	12.0	2.8
	Indépendant ambulant	7.1	4.9	6.7	7.5	2.9	6.6
	Salarié secteur public	13.6	18.1	14.4	13.1	15.3	13.5
	Salarié secteur privé	36.6	38.2	36.8	38.2	29.7	36.5
	Aide familial	16.3	15.6	16.1	12.9	27.5	15.7
Apprenti	0.6	0.7	0.6	1.2	1.0	1.1	

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe -Milieu urbain-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		34769	38036	72805	576746	613437	1190183
Répartition selon les grands groupes d'âges (%)	Moins de 6	10.2	9.1	9.6	11.0	10.0	10.5
	De 6 à 14	17.9	16.1	17.0	18.8	17.2	18.0
	De 15 à 59	63.4	65.2	64.4	62.2	64.3	63.3
	60 et plus	8.5	9.5	9.0	8.0	8.6	8.3
Statut matrimonial (%)	Célibataire	44.7	31.9	37.9	45.2	32.8	38.7
	Marié	52.8	48.9	50.7	52.9	51.2	52.0
	Autre	2.6	19.2	11.4	1.9	15.9	9.3
Age moyen au 1 ^{er} mariage		32.3	26.7	29.3	32.0	26.4	29.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		3.6			3.9	
	Indice synthétique de fécondité		1.8			2.0	
Taux d'analphabétisme (%)		19.5	42.5	31.6	19.2	41.7	30.9
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	15.8	11.8	13.7	17.2	12.8	14.9
	Arabe et français	44.5	31.8	37.8	46.1	33.5	39.6
	Autre	20.2	13.9	16.9	17.4	11.9	14.6
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Précolaire	2.2	0.5	1.3	2.8	0.6	1.6
	Primaire, collégial et secondaire	67.8	50.6	58.7	68.7	51.7	59.8
	Supérieur	10.4	6.3	8.2	9.2	5.8	7.5
Population selon l'activité	Population Active	18967	7255	26222	298299	101943	400242
	Population Inactive	15802	30781	46583	278 447	511 494	789 941
	Taux d'activité	54.6	19.1	36.0	51.7	16.6	33.6
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	2.2	0.6	1.8	2.3	1.0	2.0
	Indépendant avec local	17.4	8.1	15.2	19.0	8.7	16.9
	Indépendant à domicile	0.7	9.5	2.8	0.7	12.5	3.1
	Indépendant ambulancier	13.2	6.6	11.7	12.0	4.8	10.5
	Salarié secteur public	25.8	28.7	26.5	22.2	26.5	23.1
	Salarié secteur privé	37.5	43.4	38.9	39.8	43.0	40.4
	Aide familial	2.3	2.1	2.2	2.4	2.3	2.4
Apprenti	1.0	0.9	1.0	1.6	1.3	1.5	

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe -Milieu rural-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		34870	34635	69505	467013	468412	935425
Répartition (en %) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	12.5	11.8	12.2	12.4	12.0	12.2
	De 6 à 14	19.8	19.5	19.6	21.0	20.1	20.6
	De 15 à 59	58.1	59.8	58.9	57.3	59.2	58.2
	60 et +	9.6	8.9	9.2	9.2	8.7	9.0
Statut matrimonial (%)	Célibataire	38.8	25.7	32.2	43.0	28.8	35.8
	Marié	58.6	60.4	59.5	55.0	57.2	56.1
	Autre	2.6	13.9	8.3	2.1	14.1	8.1
Age moyen au premier mariage		27.4	23.1	25.3	29.1	24.3	26.8
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		5.0			5.7	
	Indice synthétique de fécondité		2.8			2.9	
Taux d'analphabétisme (%)		54.5	76.0	65.3	43.4	69.9	56.7
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	14.0	8.4	11.2	19.3	12.2	15.7
	Arabe et français	26.9	13.7	20.3	31.6	16.3	23.9
	Autre	4.7	1.9	3.3	5.8	1.6	3.7
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Préscolaire	1.2	0.1	0.7	2.3	0.3	1.3
	Primaire, collégial et secondaire	42.8	23.5	33.2	52.2	29.8	40.9
	Supérieur	1.5	0.6	1.1	2.5	0.5	1.5
Population selon l'activité	Population Active	20845	3999	24844	259651	64761	324412
	Population Inactive	14025	30636	44661	207362	403651	611013
	Taux d'activité	59.8	11.5	35.7	55.6	13.8	34.7
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1.2	0.6	1.1	0.9	0.3	0.8
	Indépendant avec local	28.6	7.0	25.5	30.9	13.5	27.7
	Indépendant à domicile	0.6	21.4	3.6	0.6	11.4	2.6
	Indépendant ambulant	2.1	2.3	2.2	2.9	0.6	2.5
	Salarié secteur public	3.7	2.2	3.5	3.7	2.0	3.4
	Salarié secteur privé	35.8	30.4	35.0	36.5	13.8	32.4
	Aide familial	27.6	35.7	28.8	23.8	57.8	30.0
	Apprenti	0.4	0.2	0.4	0.7	0.6	0.7

Source : RGPH 2004.

Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence Province d'Ifrane

Milieu de résidence		Province			Région		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	72805	69505	142310	1190183	935425	2125608
	Ménages	17009	12811	29820	254963	156485	411448
	Taille Moyenne	4.3	5.4	4.8	4.7	6.0	5.2
Type d'habitat (en %)	Villa	3.2	0.3	2.0	2.4	0.4	1.7
	Appartement	3.4	0.0	2.0	6.1	0.0	3.8
	Maison Marocaine	78.1	24.4	55.0	80.6	20.4	57.7
	Habitat Sommaire	9.3	11.3	10.2	5.7	7.7	6.5
	Logement type rural	0.5	57.0	24.8	1.6	67.4	26.7
	Autres	5.5	6.9	6.1	3.5	2.8	3.3
Statut d'occupation (en %)	Propriétaire	42.4	69.8	54.2	55.8	78.2	64.3
	Locataire	32.0	2.0	19.1	27.8	1.6	17.8
	Autres	25.5	28.2	26.7	16.4	19.1	17.4
Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	17.4	23.9	20.2	23.3	18.4	21.4
	Entre 10 et 19 ans	22.7	25.6	23.9	30.7	21.8	27.3
	Entre 20 et 49 ans	44.6	35.7	40.8	33.2	39.8	35.7
	50 ans et plus	15.4	14.8	15.1	12.9	20.1	15.6
Taux d'occupation		1.5	2.2	1.8	1.5	1.9	1.7
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	79.0	44.9	64.4	86.6	69.5	80.1
	W.C	93.5	24.3	63.7	94.6	45.1	75.8
	Bain	29.6	11.6	21.9	38.2	19.6	31.1
	Eau Potable	90.1	11.4	56.3	87.6	20.9	62.2
	Electricité	92.9	34.6	67.9	90.8	48.1	74.6
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau Public	89.1	8.1	54.3	84.1	5.1	54.1
	Fosse Sceptique	3.2	17.2	9.2	6.0	22.8	12.4
	Autres	4.4	72.0	33.4	8.1	68.1	30.9
Autres équipements (en %)	Télévision	88.0	50.9	72.0	87.8	57.2	76.1
	Parabole	48.1	11.5	32.3	46.8	17.9	35.8
	Téléphone Fixe	19.2	2.7	12.1	18.9	2.9	12.8
	Téléphone Mobile	70.7	42.4	58.5	70.2	42.6	59.7
Distance /Route Goudronnée (en Km)			2.2			4.3	

Source : RGPH 2004.

